



## Recensement des zones sensibles à l'érosion en terrains agricoles

### Avis d'information

Madame, Monsieur,

Le Plan Communal d'Aménagement d'Hydraulique Douce sur la commune de **FONTAINE-LA-MALLET** a été effectué en **2008**. Les zones bâties et les pratiques culturales ayant évolué depuis cette date, il est nécessaire de procéder à sa mise à jour. Les changements constatés peuvent, en effet, induire de nouveaux phénomènes d'érosion et de ruissellement sur la commune.

Pour ce faire, le Syndicat Mixte des Bassins Versants Pointe de Caux Etretat (SMBV) procédera au **recensement** et à la **localisation** de toutes les **zones sensibles au ruissellement** et à **l'érosion sur votre commune**. Les agents du SMBV seront ainsi amenés à pénétrer sur le parcellaire agricole entre **novembre 2018 et avril 2019**.

Si vous êtes concernés par ces phénomènes d'érosion et de ruissellement sur vos parcelles, je vous serais reconnaissant de prendre toutes les dispositions, afin de faciliter l'accès à vos parcelles aux agents du SMBV.

Pour toutes informations complémentaires, contactez le SMBV par téléphone au **02 35 55 06 95** ou [contact@smbv-pointedecaux.fr](mailto:contact@smbv-pointedecaux.fr).

Merci d'informer vos habitants par voie d'affichage ou par tout moyen de communication (journal communal, site internet, ...), afin qu'ils prennent toutes les dispositions pour faciliter notre travail.

Je vous remercie de votre diligence.

Le Président,

Daniel SOUDANT